# **Life Stain Protect**

Numéro de FDS: Life Stain Protect - Canada Date de publication: 2024/06/10

#### 1. L'identification

Identificateur de produit: Life Stain Protect

Description de produit: Contrôle des taches et de la calamine pour les piscines Utilisations pertinentes identifiées: Contrôle des métaux dans les spas

#### **Distributeur**

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h) Alliance Trading, Inc. Téléphones d'urgence 24 heures : 1-888-670-7665 109 North Park Blvd., 4th Floor Covington, LA 70433

### 2. Identification du ou des dangers

# Classification de la substance ou du mélange

#### Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2B

# Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas classé et étiqueté comme étant dangereux selon le système général harmonisé (SGH).



Corresion

Mention(s) d'avertissement: AVERTISSEMENT.

#### Mention(s) de danger

H320: Provogue une irritation oculaire.

#### Conseil(s) de prudence

#### Éléments d'étiquetage supplémentaire:

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P264: Se laver soigneusement les mains après la manutention.

## 3. Composition/informations sur les composants

Ingrédient(s)	No CAS	% p/p
1,2,4 acide butane tricarboxylique, 2-phosphono-		< 0 - 10
Mélange exclusif		> 0 - 90

#### 4. Premiers secours

Voie oculaire: Enlever les lentilles de contact, le cas échéant. Rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Peau: Rincer la peau avec de l'eau, puis laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se produit.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Boire de grandes quantités d'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais

# **Life Stain Protect**

Numéro de FDS : Life Stain Protect - Canada

Date de publication: 2024/06/10

faire ingérer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

L'inhalation: Fournir de l'air frais; consulter un médecin en cas de plaintes.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

**Voie oculaire:** Provoque une irritation oculaire. **Peau:** Peut provoquer une légère irritation cutanée.

**Ingestion:** Problèmes gastriques et intestinaux en cas d'ingestion.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Classe de produits inflammables: Ininflammable

Agents extincteurs appropriés: Adapter l'agent extincteur à l'environnement.

**Équipement de lutte contre l'incendie:** Comme pour tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression à la demande homologué MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

**Produits de décomposition dangereux:** La formation de gaz toxiques est possible pendant le réchauffement ou un feu.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Ramasser au chiffon ou à la vadrouille et recueillir dans un contenant adéquat.

**Déversement majeur:** Ajouter du bran de scie, de la craie ou d'autres matériaux liants inertes. Ensuite, ramasser au balai et jeter. Expédier aux fins de récupération ou d'élimination dans des contenants adéquats.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Déversement dans l'eau:** Ne pas laisser le produit non dilué ou en grande quantité atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

## 7. Manutention et stockage

**Procédures générales:** Garder hors de la portée des enfants. Ouvrir et manipuler le contenant avec prudence. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer le brouillard, les vapeurs ou les aérosols. Utiliser seulement dans des endroits bien aérés.

**Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité:** Entreposer dans un endroit frais et sec, dans des contenants bien étanches. Utiliser seulement les contenants spécialement autorisés pour cette substance ou ce produit. La zone d'entreposage devrait être sèche et bien aérée.

**Stockage dans des conditions de sécurité:** Ranger à l'écart des aliments. Ranger à l'écart des métaux. Matière qui ne convient pas pour un contenant : Aluminium.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

**Protection des yeux / du visage:** Porter les lunettes de protection ou des lunettes de protections contre les produits chimiques appropriées comme décrit dans le règlement de l'OSHA relatif aux protections des yeux et du visage dans 29 CFR 1919.133 ou dans la norme européenne EN166.

**Protection des voies respiratoires:** Utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat quand un aérosol ou un brouillard est formé.

Protection de la peau - autres: Gants, tablier ou vêtements de protection imperméables.

**Pratiques en matière d'hygiène professionnelle:** Tenir à l'écart des aliments, des boissons et de la moulée. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## **Life Stain Protect**

Numéro de FDS : Life Stain Protect - Canada Date de publication : 2024/06/10

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide

Couleur: Jaune

Odeur: Pas encore déterminé

Seuil d'odeur: Pas encore déterminé

**pH:** 1.80 à 2.80

Point de fusion: Pas encore déterminé

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: Pas encore déterminé

Point d'éclair: Produit non inflammable

Notes sur les limites d'explosivité ou d'inflammabilité: Pas encore déterminé

**Pression de vapeur:** Pas encore déterminé **Densité de vapeur relative:** S/O = Sans objet

Solubilité: Soluble

Température d'auto-inflammation: Indéterminé Température de décomposition: Non déterminé.

Viscosité: S/O = Sans objet

Propriétés comburantes: Non oxydant

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun renseignement pertinent disponible.

**Stabilité chimique:** Stable à une température et à des pressions normales.

**Conditions à éviter:** Aucun autre renseignement pertinent disponible.

**Produits de décomposition dangereux:** Des fumées toxiques peuvent être libérées si le produit est chauffé à une température supérieure au point de décomposition. Réagit avec les alcalis (lessives). Réagit avec les métaux pour former de l'hydrogène.

En cas d'incendie seulement :

Oxydes de phosphore (p. ex., P2O5)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Matières incompatibles: Alcali (lessives)

## 11. Données toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**DL**<sub>50</sub> **toxicité aiguë par voie cutanée:** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**DL**<sub>50</sub> **toxicité aiguë par voie orale:** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

CL<sub>50</sub> toxicité aiguë par inhalation: Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### 12. Données écologiques

**Information écotoxicologique:** Aucun autre renseignement pertinent disponible. **Potentiel de bioaccumulation:** Aucun autre renseignement pertinent disponible.

#### **Life Stain Protect**

Numéro de FDS: Life Stain Protect - Canada

Date de publication : 2024/06/10

Données environnementales: Aucun autre renseignement pertinent disponible.

**Autres effets indésirables:** Ne pas laisser le produit non dilué ou en grande quantité atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

#### 13. Données sur l'élimination

Élimination du produit: De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et lavées. Éliminer les plus grandes quantités conformément aux exigences des autorités locales.

### 14. Informations relatives au transport

Réglementation du départment de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Non réglementé.

Réglement sur le transport des marchandises dangereuses canadiennes (TMD)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Non réglementé.

# 15. Informations sur la réglementation

#### **ÉTATS UNIS**

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

CERCLA réglementaire: Aucun

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

**Statut TSCA:** Tous les ingrédients sont répertoriés.

## 16. Autres renseignements

Date de préparation: 2024/06/10

**Dénégation de responsabilité du fabricant:** Même si des mesures raisonnables ont été prises lors de l'élaboration du présent document, nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements qu'il contient, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leurs fins particulières.